



## Projet culturel

### SOMMAIRE

<b>Projet Culturel</b> .....	2
Introduction.....	2
<b>Pilotage</b> .....	3
Gouvernance partagée.....	3
<b>La Boulit' &amp; les MJC</b> .....	4
Structuration en bref .....	4
<b>Le territoire</b> .....	4
Communauté de communes de Vienne et Gardepe.....	4
<b>Projet culturel &amp; artistique</b> .....	8
La programmation.....	8
Principes du projet de territoire.....	11
Aller à la rencontre des personnes.....	11
Promouvoir le droit au spectacle vivant pour tous .....	14
Défendre la pluralité et la qualité des ressources culturelles.....	15
Eduquer au sens critique.....	16
Créer du lien social .....	17
Œuvrer au dynamisme pluriel du territoire.....	18
<b>Actions et perspectives</b> .....	20
2025.....	20
2022/2027.....	21
<b>Lexique*</b> .....	21

# Projet Culturel -

## Introduction



Au mois de mai 2019, nous, les 5 MJC du Sud-Vienne, sommes arrivées au terme d'un dispositif local d'accompagnement qui est venu aider à travailler les objectifs communs et avancer sur la structuration multi-dimensionnelle. Ce D.L.A a permis de faire émerger une structuration adaptée (objectifs, gouvernance, moyens humains et financiers...), redéfinissant ainsi le projet culturel des MJC de ce secteur avec la création de l'association loi 1901 « la Boulit' », scène culturelle de proximité des MJC de Vienne et Gartempe » à la fin de l'année 2019.

Il s'agit d'assurer à travers ce nouveau projet la continuité des actions culturelles déjà mises en place sur 22 communes du territoire du Sud-Vienne et d'imaginer leur développement de façon homogène. Depuis 2019, ce projet culturel collaboratif est travaillé progressivement, en concertation avec les adhérents et bénévoles, les salariés, avec les partenaires notamment l'intercommunalité et les autres opérateurs culturels du territoire.

Dans une démarche d'éducation populaire et de réflexion autour des droits culturels, l'association la Boulit' vise à fédérer les actions des MJC fondatrices dans le domaine culturel, pour permettre aux habitants du territoire d'expérimenter toutes formes de spectacles, de participer à la construction de leur univers représentatif et ainsi d'enrichir leur singularité. Effectivement, le spectacle vivant représente pour la Boulit' et les MJC constituantes un moteur important pour l'émancipation de tous, et ceci dès le plus jeune âge. Vecteur de lien social, l'action culturelle, dans toute sa diversité, contribue fortement au lien entre les personnes, au partage, à l'implication de chacun et au développement local. Pour ces raisons, notre projet culturel s'appuie sur une dimension partenariale et sur un réseau d'acteurs locaux.

Les MJC fondatrices et constitutives sont : la MJC Claude Nougaro de Montmorillon (86500), la MJC 21 sur le secteur de Lussac-les-Châteaux (86320), la MJC Champ Libre sur le secteur de L'Isle Jourdain (86150), la MJC Vigne aux Moines sur le secteur Saint-Germain (86310) et le CPA (Centre de Plein Air) Lathus de Lathus-Saint-Rémy (86390).

Après avoir été accompagnée par l'Europe (FSE— dossier AMPLI 2021-2022, programmes LEADER & DATAR en 2021), la Boulit' est soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Vienne, la Communauté de Communes Vienne & Gartempe et par les communes du territoire. Elle a bénéficié du Font d'Innovation Territoire grâce à la DRAC Nouvelle-Aquitaine de 2022 à 2024. En 2025, la Boulit' a été sélectionnée par le Ministère de la Culture et la confédération MJC de France pour expérimenter, avec 4 autres structures d'éducation populaire, le dispositif Scène Culturelle de Proximité.

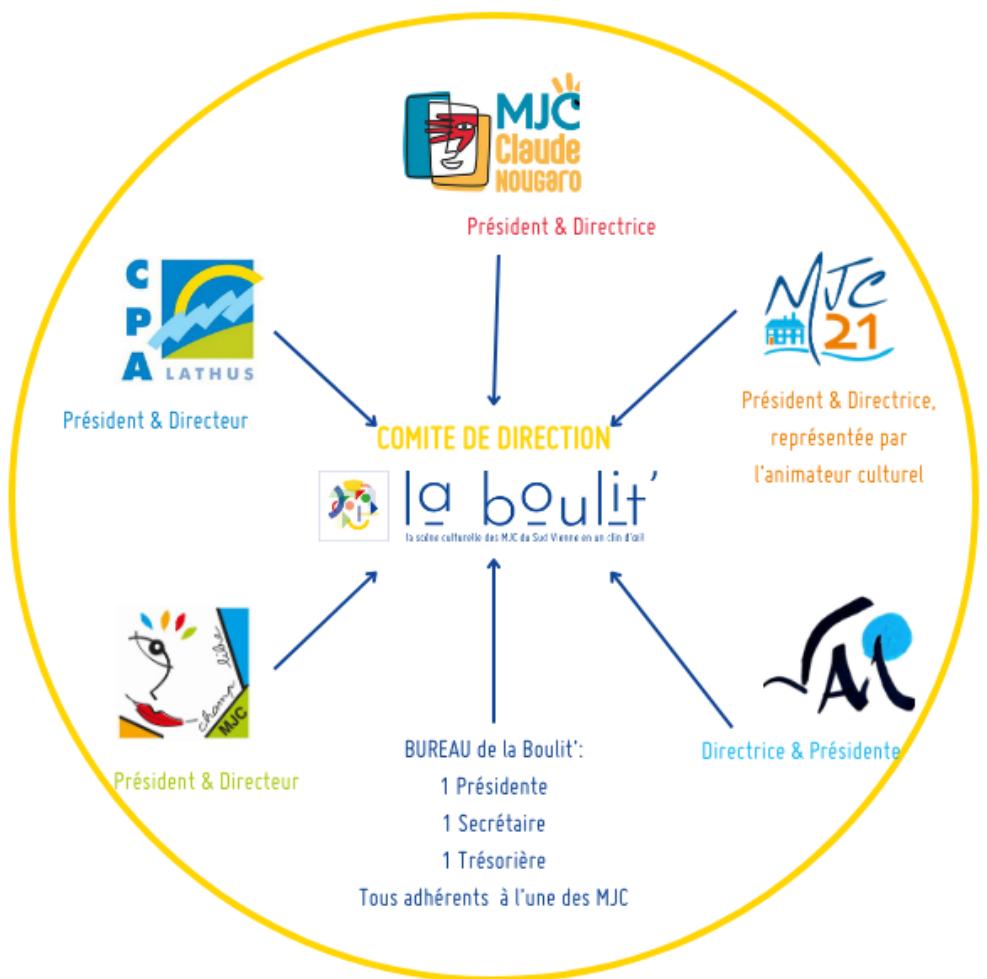
Notre projet, qui contribue à la démocratie et aux droits culturels sur un territoire spécifique, se dessine en six grandes priorités.

# Pilotage -

## Gouvernance partagée

Sa constitution plurielle, multi-associative, a amené la Boulit' à se munir d'un système de pilotage particulier. Le bureau élu par les adhérents, composé d'un·e président·e, d'un·e secrétaire et d'un·e trésorier·e, partage sa responsabilité au sein d'un comité de direction, une instance démocratique ouverte et transversale, facilitant la collaboration entre élus bénévoles et professionnels salariés.

► **Un comité de direction**, qui se réunit 4 fois par an et valide collectivement les grandes orientations et projets.



# La Boulit' & les MJC - Structuration en bref

## Le territoire -

### Communauté de communes de Vienne et Gartempe

#### La Programmation culturelle des MJC



- Décident des lignes directrices et politiques de la Boulit'
- Décident de la programmation finale, en mobilisant les ressources du comité de programmation si nécessaire
- Organisent leur programmation en mobilisant leurs salariés et bénévoles (matériel et technique, accueil artistique, relation compagnies, publics etc)
- Peuvent programmer de manière exceptionnelle un spectacle sans passer par la Boulit' si les conditions de financements ne sont pas compatibles



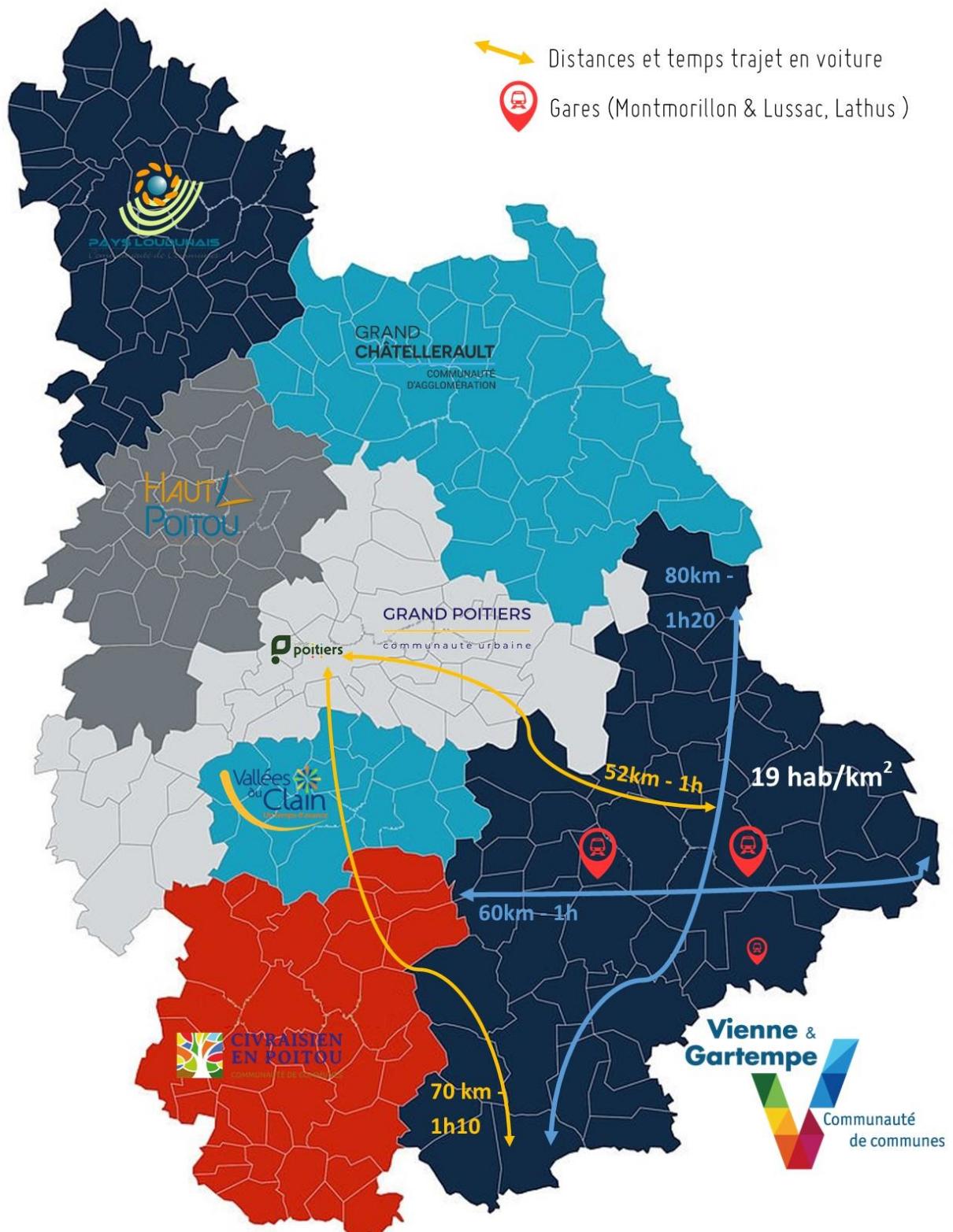
**la boulit'**

la scène culturelle des MJC du Sud Vienne en un clin d'œil

- Structure administrative responsable des diffusions (signature contrats, assurance, licences d'entrepreneurs du spectacle)
- Structure financière (demandes de subventions, bilans, comptabilité, budgets)
- Gestion des droits d'auteurs
- Outil de coopération: animation du comité de programmation, veille artistique, co-programmation
- Outil de développement: relations nouveaux partenaires, développement de projets transversaux, nouveaux territoires
- Outils de soutien organisationnel aux MJC: relations et accueil compagnies, accueil public etc

## Le territoire —

### Communauté de communes de Vienne et Gartempe

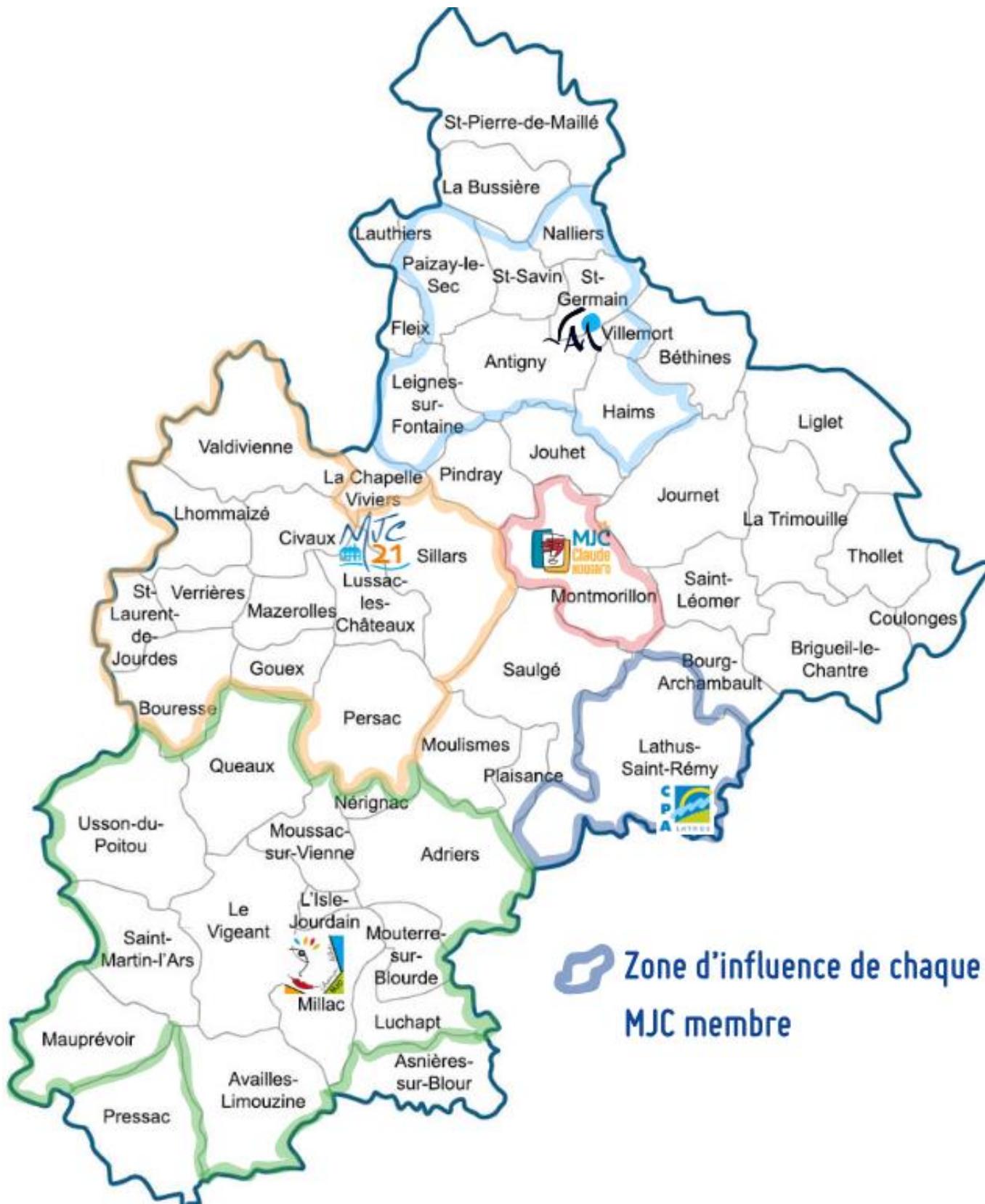


Créée en 2017 et rassemblant les anciennes intercommunalités du Montmorillonnais, du Lussacois et quelques communes du Chauvinois, la communauté de communes Vienne et Gartempe est un territoire rural qui se situe dans le sud-est de la Vienne.

Elle représente : (chiffres de 2022 de l'INSEE)

- 55 communes toutes classées en ZRR (zone de revitalisation rurale)
- 38 700 habitants environ :
  - soit 9% de la population de la Vienne,
  - une baisse démographique légère mais constante depuis le début des années 2000 (40 600 habitants en 1999),
  - une population vieillissante avec 42% de retraités,
  - quelques soldes migratoires positifs dans certaines communes situées à l'ouest grâce à l'installation de jeunes couples.
  - des parcours diplômants complexes : 32% des habitants n'ont pas de diplômes ou de niveau 6 (brevet des collèges) ; 20% sont diplômés de l'enseignement supérieur,
  - une population ancrée sur le territoire : 71% des logements sont des résidences principales, très majoritairement propriétaires,
  - un taux de pauvreté autour de 16% de la population globale.
- Une superficie de 2 000km<sup>2</sup> soit 28% du territoire départemental et une faible densité de population (cf. carte)
- Une mobilité principalement construite autour du véhicule individuel, des temps de trajets relativement importants dus au réseau routier dense mais rural (modèle de « la petite route de campagne »), des transports en communs (bus, train) quasiment inexistant et peu performants malgré quelques lignes de cars régionaux et la mise en place d'un système de transport à la demande. (cf. carte).
- Un taux de pauvreté autour de 16% de la population globale.

Ces données caractéristiques, et notre volonté de concerner le plus grand nombre, nous ont amené à construire notre projet « hors les murs », en allant à la rencontre des habitants et en partenariat avec les acteurs du territoire. Chacune des MJC rayonne sur une zone de proximité et propose une large diffusion de spectacles en salle pour jeune et tout public. Chacune s'appuie également sur des rendez-vous populaires pour proposer une programmation « Lézards de la rue » depuis 2007. La Boulit' vise à fédérer ces actions culturelles, leur donner davantage de cohérence, de pertinence, les ancrer dans une démarche collective et collaborative, et les étendre à l'ensemble de l'intercommunalité.



Zone d'influence de chaque  
MJC membre

# Projet culturel & artistique -

## La programmation

La saison culturelle de la Boulit' se divise en deux types de programmations complémentaires, chacune ponctuée par des temps forts annuels qui constituent des rendez-vous récurrents connus de la population locale et souvent propices à la conclusion de partenariats.

### ► Saison culturelle (label régional « Lieu culturel de proximité »)



Cette programmation s'étend tout au long de l'année mais se concentre majoritairement entre septembre et mai.

- Elle se déroule au sein des MJC ou dans des salles communales, louées ou mises à disposition. En effet, les MJC membres de la Boulit' n'ont pas de véritable salle de spectacle à disposition. Les diffusions ont lieu dans des salles polyvalentes au sein des MJC, dans des salles des fêtes, équipées grâce au parc de matériel mobile de la Boulit', dans d'autres lieux non dédiés au spectacle vivant, en extérieur durant l'été.
- Elle propose des spectacles tout public.
- Elle est l'occasion de développer des médiations sous forme d'ateliers de pratique ou de sensibilisation, proposés par les compagnies programmées, de bords plateaux ou de rencontres informelles avec les habitants du territoire. Après chaque spectacle, des moments conviviaux entre spectateurs et équipes artistiques sont régulièrement organisés.
- Elle est souvent coconstruite avec les acteurs locaux, les habitants, les adhérents des MJC.
- Elle est encadrée par une billetterie payante le plus souvent :

Tarif classique : 8€ plein, 5€ réduit (adhérents MJC, -16 ans, demandeurs d'emplois, étudiants) ;

Tarif ponctuel : prix libre ou 5€ tarif plein, 2€ tarif réduit ;

Tarif exceptionnel : 15€ plein, 10€ réduit.

Les concerts estivaux en extérieur, qui entrent dans cette programmation, ne sont pas soumis à cette politique tarifaire et sont proposés en accès libre.

● Elle représente en moyenne chaque année :

45 à 55 diffusions ;

40 à 45 compagnies différents accueillies ;

Env. 15 communes investies ;

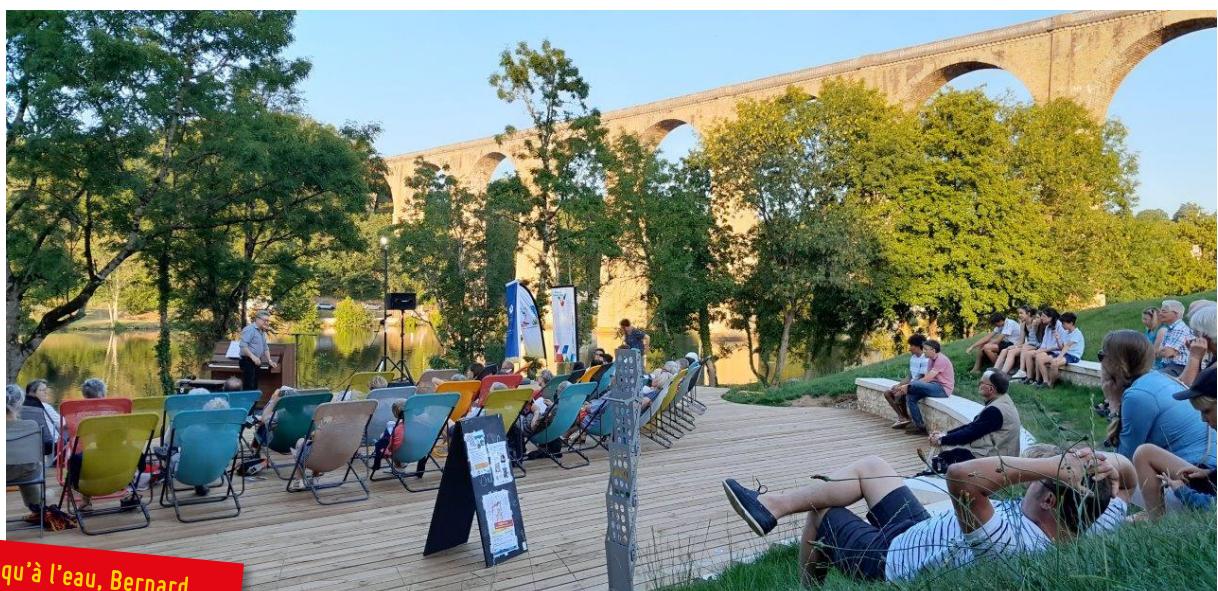
20 à 25 lieux de diffusion différents ;

5 500 à 6 500 spectateurs.

● Elle est l'occasion de soutenir la création locale en programmant une à deux résidences d'artistes par an, donnant lieu à des temps de rencontres et d'échanges avec les habitants, à des ateliers et/ou à une sortie de fabrique. Les MJC n'ayant pas de plateau propre, ni de salle semi-équipée uniquement réservée à la diffusion, il nous est compliqué d'organiser des résidences, faute de lieu disponible. Nous travaillons en partenariat avec certaines communes pour utiliser librement les salles des fêtes non équipées. Toutefois, ce travail de pédagogie est long, beaucoup de communes exigeant une location payante de leur salle des fêtes.

● Quelques temps fort :

- Une co-programmation avec l'association « Les amis du Québec » fin janvier propose un artiste québécois ou un thème autour de cette région ;
- Une série de co-diffusions autour du très jeune public dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, en partenariat avec les Relais Petite Enfance du territoire ;
- 3 à 4 concerts estivaux en partenariat avec la Ville de Montmorillon dans le cadre de « l'Eté Autrement » ;
- Le festival « Musiqu'à l'eau » en juillet : 4 concerts acoustiques au bord de l'eau dans le Sud du territoire ;
- Une co-programmation avec la commune de Lussac-les-Châteaux début août, en partenariat avec le festival folklorique de Confolens.



## ► Festival « Lézards de la rue »



Cette programmation se concentre sur la période estivale, entre mai et septembre, bien qu'elle débute en mars avec le Carnaval de Montmorillon et s'achève en octobre avec les dernières fêtes de villages.

- Elle propose des spectacles tout public en extérieur durant la période estivale.
- Elle est l'occasion de développer de nombreux partenariats financiers et opérationnels car elle tend à s'intégrer à des événements locaux connus des habitants (brocantes, fêtes d'écoles, fêtes de villages etc). Coconstruite avec les collectivités locales, les élus et les habitants du territoire, elle permet une mise en réseau des acteurs et associations locales.
- Elle peut être l'occasion de développer des temps de médiation informels et de nombreuses rencontres entre les artistes et les habitants : à l'issue ou en amont du spectacle, dans le cadre d'un accueil chez l'habitant etc.
- Les diffusions sont gratuites pour les publics et en accès libre.
- Elle représente en moyenne chaque année :
  - 30 à 35 diffusions ;
  - 25 à 30 compagnies différentes accueillies ;
  - Env. 15 communes et 15 lieux différents investis ;
  - 5 500 à 7 000 spectateurs.

### ○ Quelques temps forts :

- Le Carnaval de Montmorillon en mars ;
- La fête du 1<sup>er</sup> mai de Queaux ;
- Le festival Les imPr0'bables le week-end de l'Ascension à Lathus-Saint-Rémy ;
- La Fête du Pain de Persac le deuxième dimanche du mois d'Octobre.

# Projet culturel & artistique –

## Principes du projet de territoire



### Aller à la rencontre des personnes

«**Hors les murs**», aller à la rencontre des habitants dans l'espace public par différents chemins et à travers diverses méthodes :

- En organisant les spectacles dans les lieux protéiformes que sont les salles des fêtes de villages, les salles polyvalentes communales, familières aux habitants.
- En favorisant les médiations, les PEAC, les diffusions et co-diffusions avec les autres acteurs locaux relevant des domaines de la culture, de l'éducation, de la lecture publique, de la santé, de l'animation...
- En programmant des manifestations dans un grand nombre de communes voisines ou éloignées, et réparties sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.
- En investissant les lieux publics, intérieurs comme extérieurs, et en mettant en valeur le petit patrimoine rural remarquable, qu'il soit architectural, environnemental, bâti, tel que les rues, les places, les églises et leur parvis et d'autres bâtiments patrimoniaux, des lieux naturels comme les bords de rivières, les étangs...
- En étendant et en améliorant nos outils de communications :
  - Le magazine éponyme **la Boulit'**, bien antérieur à l'association puisqu'il date de 2010. Jusqu'en 2022, il était tiré trois fois par an à 20 000 exemplaires et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la communauté de communes, ainsi que dans de multiples lieux publics et commerces. Depuis 2023, pour des raisons écologiques et financières, **la Boulit'** a mis fin à cette distribution toutes boîtes aux lettres pour revenir à des distributions moindres mais plus ciblées, toujours trimestrielles. Ce magazine désormais tiré à 5 000 exemplaires annonce les spectacles, les expositions et contient un éditorial d'élus ou de professionnels de la culture ainsi qu'un interview d'un artiste ou d'un acteur local, en lien avec l'une des représentations programmées.
  - Radio Agora, autour de Montmorillon, aujourd'hui étendue à L'Isle Jourdain, permet à tous les acteurs de la vie locale de faire la promotion de leurs actions. Ses animateurs interviewent presque systématiquement tous les artistes programmés par **la Boulit'**.
  - La charte graphique et le logo, créés en 2020, permettent d'uniformiser et de clarifier la communication des évènements tamponnés **la Boulit'**. Affiches, visuels, drapeaux et flammes extérieurs sont désormais tous conçus sur le même modèle.
  - Le site internet a été créé fin 2020. Nous développons cet outil numérique afin d'apporter des éléments supplémentaires par rapport à l'outil papier: articles d'actualité culturelle des MJC, articles supplémentaires concernant nos actualités artistiques, commentaires, détails supplémentaires, liens, billetterie en ligne...

- Depuis 2023, la Boulit' s'est munie de ses propres réseaux sociaux en créant une page Facebook et un compte Instagram. Les actualités sont ainsi centralisées et relayées par les pages des MJC membres.
  - La presse écrite est régulièrement sollicitée dans chaque secteur afin d'annoncer et de rendre-compte des différentes programmations.
- En favorisant l'hébergement des artistes chez l'habitant quand cela est possible, bien que cette pratique reste encore peu utilisée.
- En prenant en compte les problèmes de mobilité par la mise en place de covoiturage, l'organisation de navettes en minibus, en allant au plus près des habitants... Un recensement des pratiques de mobilité doit encore être fait auprès de nos publics – mais l'utilisation du véhicule personnel individuel est largement majoritaire sur notre territoire. Des réflexions restent à mener pour promouvoir le covoiturage et augmenter le recours à nos navettes.
- En favorisant la mixité sociale par une politique tarifaire faible, libre ou gratuite pour les spectacles et, autant que possible, adaptée aux personnes sans emploi, en prenant en compte les adhésions déjà en cours auprès des MJC membres.
- En mettant en valeurs les rendez-vous populaires, les événements annuels et autres fêtes de village déjà existantes afin d'y proposer des spectacles accessibles, tout terrain, de qualité et diversifiés (Boucles de Gartempe, brocantes et vide-greniers, évènements nationaux, assemblées, foires...).

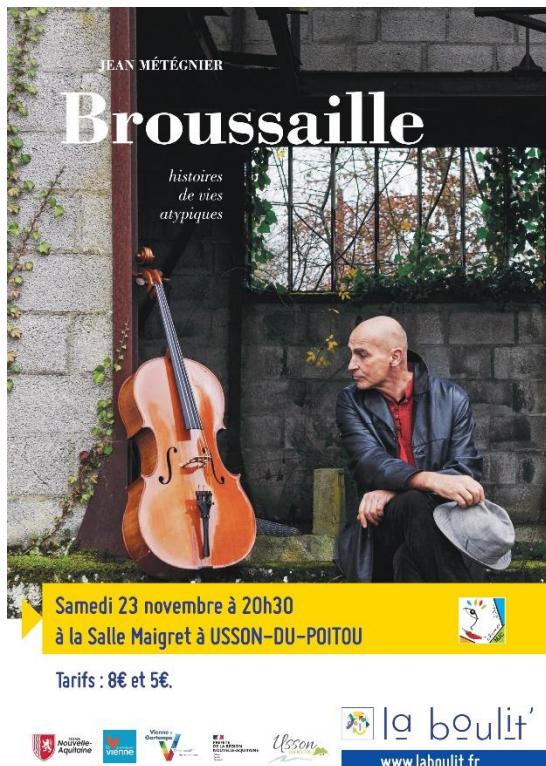




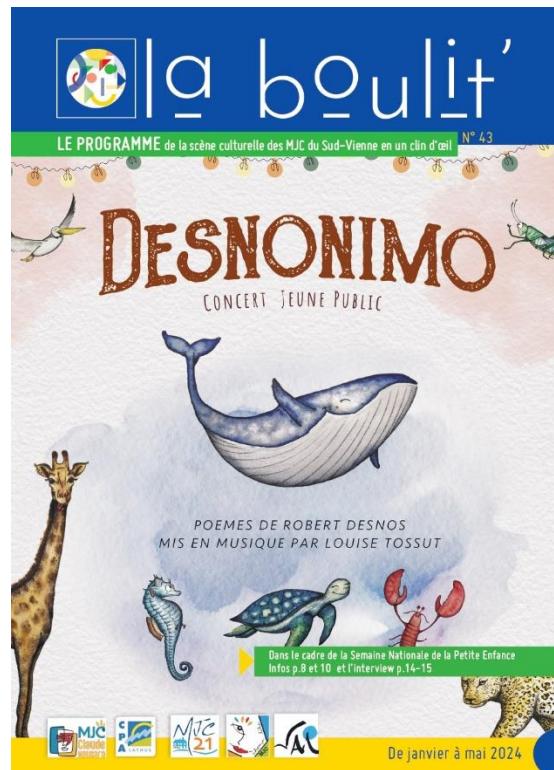
## Aller à la rencontre des personnes

« **Dans les murs** » : les MJC sont des endroits connus, reconnus, faciles d'accès, où les habitants se retrouvent à l'occasion d'autres activités artistiques, culturelles, sportives, créatives, manuelles, conviviales, sociales... Elles constituent des lieux habituels de rencontre, de partage, d'interactions, d'apprentissage et de découverte. La culture, sous toutes ses formes, y devient une dimension naturelle de la vie quotidienne :

- En organisant dans nos maisons les évènements culturels, les MJC étant des lieux déjà pourvus en équipements comme en savoir-faire technique.
- En programmant des résidences de création au sein des Maisons ou dans les équipements culturels des communes, favorisant la rencontre des publics et des œuvres à travers des temps d'échanges multiformes : rencontres, bords de scènes, sorties de fabriques, répétitions ouvertes, travaux de collectages etc.
- En accompagnant les publics vers la création artistique par la pratique amateur. Chaque MJC propose toute l'année, régulièrement et ponctuellement, des stages, cours, ateliers d'expressions musicales, circassiennes, corporelles, théâtrales, picturales etc. Ces ateliers sont parfois par des professionnels, habitants ou bénévoles au service du partage des savoirs.
- En mettant en place des temps d'échanges et ateliers de médiation réunissant artistes, publics et animateurs.



AFFICHE LA BOULIT' ANNONÇANT LE SPECTACLE "BROUSSAILLE"  
LE 23/11/2024



COUVERTURE DU MAGAZINE LA BOULIT' N° 47,  
PREMIER TRIMESTRE 2024



## Promouvoir le droit au spectacle vivant pour tous

Afin d'envisager le spectacle vivant à la portée de tous, les MJC proposent des actions culturelles ouvertes à tous mais aussi en direction des publics captifs : écoliers, collégiens, lycéens, résidents des EHPAD, ESAT, Cendre Education Fermé (CEF) enfants et adolescents des ALSH, assistantes maternelles et jeunes enfants des Relais Petite Enfance (ex. RAM) etc. La rencontre avec ces publics, encadrés par des structures d'accueil définies et organisées, est l'occasion de faire naître, d'alimenter ou d'approfondir l'ouverture culturelle de chacun et chacune :

- En organisant des PEAC avec les écoles et les compagnies artistiques, qui permettent aux enfants de développer une meilleure compréhension du monde. Certaines MJC travaillent avec les établissements scolaires depuis des années, d'autres n'ont pas encore cette habitude et tendent à la développer grâce à la mise en réseau des expériences et conseils que permet en place la Boulit'.
- En développant une programmation scolaire. 2024 marquera l'extension de notre programmation scolaire à un plus large secteur du territoire, grâce à un soutien départemental. Ces actions de diffusions en milieu scolaire sont menées en partenariat avec les enseignants et les élèves : les spectacles programmés devront répondre à une problématique, à une thématique, à un besoin formulé par les enfants et leurs enseignants. Ils devront amener le débat, la discussion et des échanges entre enfants, entre artistes et spectateurs, entre adultes, entre enfants et adultes.
- En programmant au sein les plus petites communes et écoles du territoire, qui n'ont pas ou peu les moyens de faire appel à un service de transport collectif, très coûteux. Cette action est, pour nous, une volonté affichée de défendre notre ruralité, nos conditions de vies, et l'égalité des droits.
- En développant des partenariats nous permettant de toucher de nouveaux publics : depuis 2022, nous participons à la Semaine Nationale de la Petite Enfance en co-diffusons une série de représentations à destination du très jeune avec les Relais Petite Enfance du territoire.
- En nous efforçant d'aller à la rencontre des publics, là où ils sont : écoles, collèges, lycées, ALSH, EHPAD, RAM, associations communales, fêtes de villages, médiathèques...
- En adaptant et en aménageant les espaces de diffusions accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ;
- En favorisant la mixité sociale par une politique de tarifs bas, de participation libre ou de gratuité pour certains spectacles et, autant que possible ;
- En prenant en compte les problèmes de mobilité (faciliter le covoiturage, organisation de navettes). Les représentants de la Boulit' et des MJC participent aux groupes de travail sur la mobilité, afin de trouver des solutions innovantes pour notre territoire rural, peu desservi par les transports en commun.

## ► Défendre la pluralité et la qualité des ressources culturelles

Les MJC et leur opérateur la Boulit' permettent l'accès à une multiplicité d'arts vivants et portent des actions dont l'enjeu est de permettre l'expression et l'épanouissement de chacun, le vivre-ensemble, la compréhension de l'autre, de soi, de son environnement et des autres systèmes de représentations. Nous, la Boulit', œuvrons à ces objectifs d'élargissement mutuel des perspectives :

### ○ En programmant :

- Toutes formes de spectacles vivants : des concerts et musiques de tous styles et origines du théâtre classique, de rue, muet et d'objets, des marionnettes, de la danse, du cirque, des arts de la rue, des contes, des clowns etc.
- La mise en valeur des pratiques culturelles et artistiques en amateur, organisées régulièrement ou occasionnelles (ateliers d'écriture, stages de cinéma...) au sein de chaque MJC. La programmation de la Boulit' s'attache à mettre en avant les restitutions de ces ateliers amateurs sur l'ensemble de son territoire (festival des imPrOb'bales, fêtes des MJC, chorales amateurs...).
- Des expositions d'arts plastiques et visuels : ces expositions sont organisées par La Sabline (musée, médiathèque et MJC 21) de Lussac-les-Châteaux, et sont relayés dans la Boulit'. La Boulit' organise en septembre 2022 sa première rencontre d'artistes, « Boulit' Boulev'Art » à Saint-Pierre-de-Maillé, organisée de manière autonome par ses bénévoles, soutenus par la coordination, et visant à mettre en avant les plasticiens du territoire et à proposer un événement mêlant arts plastiques et vivants. Cette formule itinérante a vocation à être réitérée tous les deux, autour d'une thématique différente.

○ En soutenant la création artistique — notamment locale : chaque année, la Boulit' essaye de mettre en place une à deux résidences d'artistes, de soutenir leur projet de création en participant au défrayement de l'accueil en résidence, en apportant un peu de coproduction, en se positionnant sur des pré-achats, en valorisant la compagnie auprès de nos réseaux professionnels (Réseau 535 etc).

### ○ En mettant en œuvre des équipes compétentes et expérimentées au sein des MJC fondatrices qui assurent :

- Une expérience éprouvée, avec plusieurs centaines de spectacles accueillis depuis leur création, de la petite forme mobile à la grande scène rassemblant des milliers de spectateurs ;
- Des formations aussi bien sur la qualité artistique que sur la sécurité, la régie technique etc.
- Des enseignements basés sur l'échange et la réciprocité.

○ En menant un travail de veille artistique, restitué et partagé en comité de programmation : en participant aux journées professionnelles, en répondant aux invitations des compagnies, en visionnant des spectacles variés. Nos bénévoles administrateurs nous accompagnent régulièrement sur ces journées et diffusions. Nous nous attachons à rendre des avis collectifs et à partager ce travail de veille pour construire une programmation collective et pertinente



## Eduquer au sens critique

Les MJC — et donc la Boulit' — mettent en place des temps de médiation afin de permettre la compréhension des œuvres auprès des publics dès le plus jeune âge. Nous portons un projet d'éveil et d'émancipation au sens critique, élément important de la citoyenneté :

- En portant l'attention aux spectacles pour qu'ils apportent, certes du divertissement, mais avant tout un contenu qui amène à réfléchir, à s'interroger, à élargir son esprit à d'autres manières de faire, de penser, de vivre, à questionner nos sociétés, nos fonctionnements.
- En organisant des débats et des rencontres avec les artistes avant ou après les spectacles, de manière formelle ou informelle, souvent lors d'un moment convivial.
- En proposant des sorties vers d'autres lieux culturels sein de chaque MJC ou à l'occasion de PEAC.
- En favorisant les temps de médiation.
- En travaillant à la mise en place et à l'organisation des PEAC\* dans les communes environnantes. Depuis 2022, La Boulit' travaille à la construction et à l'organisation PEAC dans les MJC et structures qui n'en bénéficiaient pas. Grâce à sa capacité de coordination, la Boulit' élabore de manière collective des PEAC pertinents et cohérents, sur le territoire, pour les publics, avec les enseignants, accompagnants, professionnels, et en lien avec la programmation générale.
- En faisant du spectacle vivant une porte d'entrée vers le développement et l'approfondissement des connaissances : la Boulit' programme des diffusions dans le cadre du festival du Printemps des Cartes de Montmorillon, des évènements Passeurs d'Images, semaines nationales de la Santé ou de la Petite Enfance, bientôt, nous le souhaitons, Octobre Rose, le festival Alimenterre, l'Université Populaire de la MJC Claude Nougaro etc.
- En développant la notion de co-diffusion avec nos partenaires (communes, associations, RPE etc) : depuis des années, une véritable ouverture culturelle mutuelle s'est opérée entre les MJC et leurs partenaires. Ces derniers ont à cœur désormais de participer aux choix des spectacles en prenant le temps d'étudier nos propositions, en regardant les sites internet des compagnies, en visionnant des extraits ou en se déplaçant parfois pour formuler des propositions et avis.





## Créer du lien social

Dès le plus jeune âge, la culture est un tisseur de lien social, qui favorise l'épanouissement personnel et collectif. C'est ce que prône et met en place le projet social que nous portons en milieu rural :

- En réfléchissant de manière collective à la programmation : professionnels, salariés MJC, bénévoles, élus municipaux sont amenés à discuter et participer aux choix finaux. Cette participation citoyenne dans les instances de décision permet aux adhérents, aux habitants, aux élus communaux et associatifs qui les composent d'exprimer leur point de vue, leurs différences, leurs idées, leurs goûts et envies pour des formes artistiques variés.  
Cela amène plusieurs salariés, bénévoles et adhérents des 5 MJC membres à se déplacer régulièrement pour des réunions, des festivals, des évènements culturels, des rencontres professionnelles (OARA, Ligue de l'Enseignement, Réseau 535, L'A., fédérations...) afin de découvrir les créations artistiques en cours, passées ou à venir, et ainsi choisir les spectacles à diffuser sur le territoire ;
- En favorisant les moments conviviaux à l'issue des représentations : pots, goûters, ouverture du Café Labo à la MJC Claude Nougaro, permettant aux spectateurs, aux artistes et aux professionnels d'échanger ensemble dans un contexte informel.
- En mêlant programmation culturelle et évènements festifs, conviviaux, populaires, parfois organisés par les MJC, parfois par les communes ou comités des fêtes.
- En veillant à la mixité sociale, à la rencontre des différentes générations ;
- En valorisant le travail important des bénévoles ou salariés lors de chaque manifestation.





## Œuvrer au dynamisme pluriel du territoire

Enfin, le projet culturel de la Boulit' contribue également au développement social et économique de la communauté de communes de Vienne et Gartempe. Il participe à son attraction, sa connaissance et sa reconnaissance, à la valorisation de son image auprès des habitant·e·s, des professionnel·le·s, des élus·e·s du territoire comme de l'extérieur :

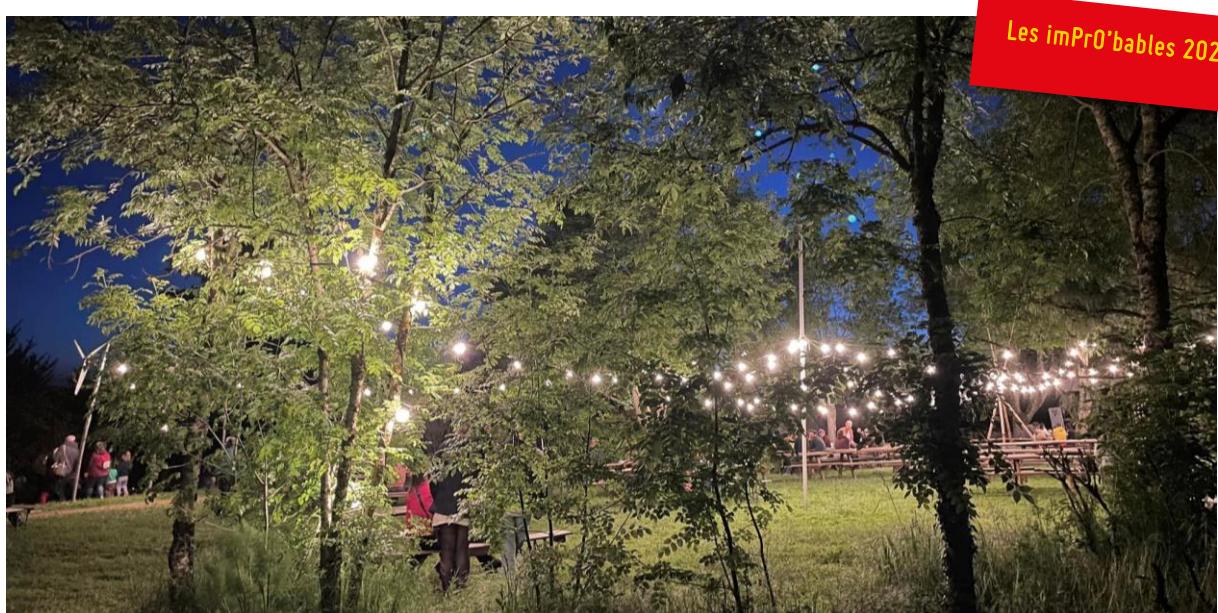
- En mobilisant des habitants autour de projets valorisants, qui leur permettent de mieux connaître les lieux où ils vivent et les personnes et structures avec qui ils vivent ;
- En veillant, lors de toutes nos actions, au respect de l'environnement et de l'écologie :
  - Présence de poubelles de tri sur les lieux et utilisation de récipients réutilisables ;
  - Réparation et achat d'occasion privilégiés ;
  - Mettre en place une alimentation durable : produits locaux et/ou biologiques, alimentations végétariennes mises en avant, choix de restaurateurs en accord avec ces principes ;
  - Recours systématique au covoiturage ou aux transports en commun pour nos déplacements professionnels ; en privilégiant les transports durables pour les courts trajets.
  - En rationalisant les choix de programmation : organisation de mini-tournées sur le territoire, prendre part à des tournées existantes, échanges avec les opérateurs voisins pour rationaliser la venue d'une compagnie éloignée.
- En faisant de notre territoire rural et éloigné du chef-lieu de département un espace où le nombre et la variété des événements culturels contredisent l'idée reçue d'un calme subi et d'une inactivité latente.
- En organisant des moments festifs et populaires : Carnaval de Montmorillon, spectacles lors de nombreuses fêtes de village, le festival des imPrO'bables du CPA Lathus etc.
- En permettant à des associations ou des structures locales de mieux se faire connaître en participant, avec les MJC, aux manifestations de la Boulit'.
- En mettant en valeur les initiatives culturelles, sociales ou éducatives dans son magazine trimestriel à travers la réalisation d'un interview d'un professionnel et d'un édito par un élu, différent à chaque publication.
- En participant pleinement au développement économique du territoire, notamment des petits commerçants, des artisans, des professionnels du tourisme locaux :
  - Les restaurants et restaurateurs locaux sont systématiquement privilégiés lors de l'accueil des compagnies ou des réunions de travail avec des partenaires éloignés ;
  - Les hôtels et gîtes sont régulièrement sollicités pour l'accueil des compagnies ;
  - Les achats techniques, numériques et artistiques sont faits auprès des commerçants locaux ;
  - Les réparations techniques, numériques et matérielles sont systématiquement confiées à des entreprises locales, œuvrant sur le territoire ;
  - Les locations techniques, numériques, matérielles ou artistiques sont faites auprès de prestataires poitevins ;
  - Les embauches occasionnelles de régisseurs ou techniciens participent à la vitalité professionnelle du territoire rural ;
  - Les achats de denrées pour l'organisation de repas ou buvettes sont faits chez des producteurs locaux ;

- Les MJC et la Boulit' sont créatrices et génératrices d'emplois diversifiés (secteur social, économique, artistique, technique, du bâtiment, de l'entretien, du journalisme, de l'animation, de la formation, de l'environnement, de l'administration, du sport...) dont la plupart sont pérennes : 120 salariés au CPA Lathus, plus d'une dizaine de salariés à la MJC Champ Libre, et à la MJC VAM, une équipe de plus de 30 ETP à Montmorillon, 40 salariés à la MJC 21 et un poste de coordination en CDI 35h au sein de la Boulit'.

● En réduisant notre consommation d'énergie : la Boulit' ne possède pas de locaux propres. Toutefois, les MJC du territoire, accompagnées par les communes, mettent en place des plans de sobriété énergétique, dans lequel s'intègre les activités de la Boulit'.

● En étant un levier dynamique majeur pour le territoire à travers la vigueur et l'envergure de son action culturelle. En 2022, la Boulit' représente ainsi :

- 70 à 90 spectacles par an ;
- Plus de 200 000€ de budget annuel ;
- Plus de 14 000 spectateurs chaque année ;
- Une diffusion qui s'étend sur plus de 20 communes différentes ;
- Au moins 30 lieux de diffusion différents ;
- 3 publications annuelles depuis 2010 ;
- Plus de 600 diffusions et plus de 400 compagnies différentes accueillies depuis 2010 ;
- Des MJC fortes de leurs années d'expérience dans le spectacle vivant :
  - + 60 ans pour la MJC 21,
  - 60 ans pour la MJC Claude Nougaro,
  - 40 ans pour le CPA LATHUS,
  - 40 ans pour la MJC Champ Libre,
  - + 10 ans pour la MJC Vigne aux Moines.



# Actions et perspectives

2025

## ► La programmation tout public 2024-2025 :

Pour 2024-2025, l'objectif est de proposer une programmation similaire, tant par la quantité que par la qualité des spectacles choisis, toujours au service de notre projet de territoire. Certaines actions se dessinent déjà :

- Une série de diffusion très jeune public sur quatre petites communes différentes dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance ;
- Un spectacle pédagogique autour de l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle à l'occasion des 100 ans de l'école publique d'Availles-Limouzine ;
- Une diffusion thématique et scientifique dans le cadre du Printemps des cartes de Montmorillon ;
- Des concerts estivaux durant l'été ;
- Le renouvellement du partenariat avec la commune de Le Vigeant pour sa programmation estivale au Parc de l'Envol et la mise en valeur de son théâtre de verdure.
- Un véritable questionnement autour des « programmations sèches » automnales et hivernales, qui peinent à remplir les salles dans certaines communes.

## ► Soutien à la création :

Des résidences de création sont prévues en 2025 :

- Cie Sauve qui Peut (86) pour « Maman ?? » : accueillie en résidence en septembre 2024, le spectacle pré-acheté sera diffusé trois à quatre fois sur le territoire en juin 2025 dans le cadre d'un PEAC très jeune public.
- Cie La Naine Rouge (86-33) pour sa prochaine création très jeune public « Le Premier Envol » : un accueil en résidence à l'automne 2025 suivi d'un PEAC en 2026 se construit.

## ► Parcours de médiation et actions médiation :

- 4 parcours d'éducation artistiques et culturelles mis en place en 2024
- 5 projets de parcours d'éducation artistiques et culturelle pour 2025
- Actions soutenues par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Vienne
- Des parcours co-construits avec les professionnelles partenaires et certains participants.

## ► Une programmation scolaire soutenue par la Département de la Vienne :

Notre objectif en 2025 est de développer, structurer et soutenir la diffusion de spectacles dans le cadre scolaire, au bénéfice des enfants—et de leur famille—dans les plus petites écoles de notre territoire rural. Une première approche auprès des écoles et communes et quelques diffusions ont été initiées en 2024, mais le travail de mise en relations et mise en confiance est long avec les écoles du territoire.

# Actions et perspectives –

2022/2027

Pour les 5 années à venir, l'association la Boulit' a fixé les objectifs suivants :

- | Agrandir son rayon d'action géographique en organisant des spectacles dans de nouvelles communes pour se rapprocher des 39 000 habitants de la communauté de communes.
- | Développer, grâce aux 5 MJC, les parcours d'éducation artistique et culturelle autant avec les établissements scolaires qu'avec les accueils de loisirs ou d'autres structures éducatives ;
- | Soutenir la création en réalisant un véritable programme de résidences d'artistes sur le territoire, comprenant des pré-achats et des temps de médiation ;
- | Organiser des expositions d'arts plastiques et visuels dans les communes qui n'en accueillent pas aujourd'hui afin de mettre en valeur la pratique professionnelle comme amateurne ;
- | Mettre en œuvre des Parcours d'éducation artistique et culturelle en milieu rural, au sein de structures variées, avec différents publics, et intervenant sur plusieurs secteurs de notre territoire ;
- | Rechercher des partenariats avec les acteurs culturels alentour, par exemple : le Théâtre du Cloître de Bellac, la Margelle de Civray, la Passerelle de Nouaillé-Maupertuis, la mègisperie de Saint-Junien, les scènes de Poitiers etc.
- | Prendre nos responsabilités écologiques : réfléchir à des mobilités durables pour nos salariés et nos publics ; réduire notre impact carbone en achetant local, en diminuant notre consommation d'énergie ; promouvoir une alimentation durable lors de nos déplacements et l'accueil de compagnies.

Cependant, pour avancer en ce sens, **la Boulit' doit impérativement trouver les ressources financières qui permettent de pérenniser le poste de coordinateur·rice de ses activités, faute de quoi ce plan d'action ne pourra être mis en œuvre.**

Cie 0, « L'œil du Loup »,  
Rencontres Littéraires,  
Montmorillon 2023



# Lexique\*

## MJC :

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont des associations d'éducation populaire qui interviennent dans le champ de la culture, des activités sportives, de la jeunesse, de l'enfance et de la famille, de l'insertion sociale et économique, de l'environnement, de la formation, de la mobilité etc. Elles travaillent à l'émancipation individuelle et collective de tous.

## Droits culturels :

« Les droits d'une personne, seule ou en groupe, d'exercer librement des activités culturelles pour vivre son processus, jamais achevé, d'identification. » [Patrice Meyer-Bisch]  
En 2007, La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels défend et explique cette notion.

## Culture :

« Les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. » [Déclaration de Fribourg]

## Identité culturelle :

« L'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. » [Déclaration de Fribourg]

## PEAC :

Les Parcours d'éducation artistique et culturel constituent des projets consacrés aux arts, au patrimoine, à la culture scientifique qui doivent ponctuer la scolarité de tous les élèves. Ces projets sont confiés à des structures et associations extérieures aux établissements d'enseignement, qui proposent différents dispositifs de sensibilisation et de découverte des arts, d'acquisition de connaissances et de compétences artistiques.

## Démocratisation culturelle :

La démocratisation culturelle vise à rendre accessible au plus grand nombre les arts et les pratiques unanimement reconnues comme relevant du champ de la Culture, à travers diverses actions : ateliers d'enseignement, installations d'équipements, organisation de manifestations etc.

## Démocratie culturelle :

La démocratie culturelle reconnaît la pluralité, la diversité et l'égalité des cultures, encourage leur affirmation et leur expression, tend à développer les droits culturels ainsi que la participation citoyenne à la vie artistique et à l'action culturelle.

La Boulit' remercie les **communes** du territoire et ses partenaires institutionnels :

